

Centre de Ressources

POLITIQUE DE LA VILLE

en Essonne



FORMATION(S)

PROGRAMME

2013-2014

Pour les

associations

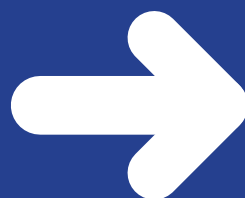
en politique

de la Ville

en Essonne

www.crpve91.fr





DES FORMATIONS POUR OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION

ÉDITO

REPRÉSENTANT aujourd'hui, en France, 14 millions de bénévoles et 5% de l'emploi salarié privé et public, le monde associatif traverse une zone d'incertitudes après des années de croissance et de développement. Si son niveau d'emploi a certes augmenté au cours de la dernière décennie, il est désormais fortement contraint par des difficultés de financements. Ces éléments de constat général concernent évidemment les associations de proximité, petites et grandes, implantées dans les quartiers en politique de la Ville.

Face à ce risque de précarisation, les associations sont amenées à se professionnaliser et à optimiser leur fonctionnement associatif.

La réussite associative repose sur un triptyque : un projet d'utilité sociale clair et actualisé, une gouvernance efficace et un modèle économique pérenne. Une attention portée à la gestion, une ingénierie adaptée, le respect du cadre légal ou des règles de comptabilité sont autant de compétences à acquérir afin de renforcer l'organisation de son association, de pérenniser ses activités et de dépasser des difficultés qui peuvent mettre en péril son devenir.

C'est dans ce contexte que le Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne propose un programme de formations, soutenu par l'État, destiné en priorité aux associations intervenant dans les quartiers en politique de la Ville du département de l'Essonne ou accueillant leurs habitants.

Par ce programme, le CRPVE accompagne les représentants des associations des quartiers prioritaires avec une offre de formation qui répond aux principaux enjeux du secteur associatif face aux transformations importantes auxquelles il doit faire face.

Les onze formations proposées aborderont les compétences indispensables à la bonne gestion d'une association : élaborer son projet associatif, travailler sur les statuts de son association, organiser sa recherche de financements, maîtriser les clés de la comptabilité associative, gérer et développer son association autrement, optimiser ses pratiques du management opérationnel, réfléchir sur sa stratégie de communication, se former sur la création d'outils de communication numérique, améliorer sa connaissance des outils bureautiques ou encore ce qu'il faut savoir pour créer son site internet.

Nous serons heureux de vous accueillir à ces différents modules de formation et ainsi d'apporter notre soutien à votre projet associatif.

*L'équipe du Centre de Ressources
Politique de la Ville en Essonne*

LE CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE EN ESSONNE

PRÉSENTATION

Le CRPVE, association créée en 2001, est né d'une volonté commune du Conseil général de l'Essonne, de l'État et des réseaux de professionnels. Avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et, sur projets, du Conseil régional d'Île-de-France, il constitue un espace de qualification et d'échanges d'expériences et diffuse l'information nécessaire aux professionnels.

Le CRPVE s'inscrit dans le réseau constitué de 19 centres de ressources politique de la Ville, animé par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes.

Le CRPVE s'adresse aux acteurs de la politique de la Ville (agents des collectivités locales et des services de l'État, élus, travailleurs sociaux, représentants associatifs...) et aux professionnels relevant de services de droit commun qui exercent dans les quartiers en politique de la Ville de l'Essonne, mais aussi des départements limitrophes dépourvus de centre de ressources : la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et les Yvelines.

Définies par le cadre de référence national État/Centres de ressources politique de la Ville, les missions du CRPVE s'articulent autour de deux pôles : le pôle Formation/Qualification et le pôle Diffusion de l'information/Publication.

PÔLE 1 FORMATION/QUALIFICATION

Son objectif est de permettre aux professionnels, dans une logique d'échange, d'acquérir des connaissances, de maîtriser les méthodes et les outils opérationnels.

Modalités de mise en œuvre

- ❖ La mise en place de programmes et cycles de formation pour les professionnels de la politique de la Ville et du droit commun
- ❖ La mise en place de groupes de travail qualifiants et comités de pilotage de projets
- ❖ La mise en réseau et la participation aux réseaux des acteurs de la politique de la Ville
- ❖ L'organisation de temps d'échanges (journées d'information et de réflexion, débats d'actualité, projections-débats, expositions)
- ❖ L'accompagnement de projets des associations des quartiers prioritaires
- ❖ La réalisation de recherche-action

Les thématiques investies

- ➔ Politique de la Ville
- ➔ Habitat/Logement/Cadre de vie
- ➔ Questions éducatives/Réussite Éducative
- ➔ Santé et santé mentale
- ➔ Développement économique
- ➔ Lutte contre les discriminations
- ➔ Immigration/Intégration/Interculturalité
- ➔ Égalité Femmes/Hommes et situation des femmes dans les quartiers
- ➔ Culture

PÔLE 2 DIFFUSION DE L'INFORMATION/PUBLICATION

Sa mission est de formaliser les connaissances produites par les professionnels et les chercheurs, et d'en organiser l'accumulation sélective par une démarche de capitalisation de ressources. Il a également pour objet prioritaire la diffusion de l'information (actualités de la politique de la Ville, activités du CRPVE...).

Modalités de mise en œuvre

- ❖ L'animation du site www.crpve91.fr
- ❖ La réalisation de publications
- ❖ La réalisation d'une démarche de capitalisation d'expériences
- ❖ La gestion de l'information et de la communication à travers la newsletter *Expression Ville*
- ❖ La gestion d'un espace documentaire et la production de dossiers participants

SOMMAIRE

- p. 6 • **MODULE 1**
Élaborer et évaluer un projet
-
- p. 8 • **MODULE 2**
Gérer et développer son association :
l'Économie Sociale et Solidaire, une alternative ?
-
- p. 10 • **MODULE 3**
Organiser sa recherche de financement
et diversifier ses sources
-
- p. 12 • **MODULE 4**
Améliorer sa maîtrise des outils bureautiques
-
- p. 14 • **MODULE 5**
Quels besoins d'accompagnement et de financement
pour les associations ?
-
- p. 16 • **MODULE 6**
Comment communiquer sur son association,
ses activités, son projet ?
-
- p. 18 • **MODULE 7**
Créer ses outils de communication visuelle numérique
-
- p. 20 • **MODULE 8**
Outils et techniques du management associatif
-
- p. 22 • **MODULE 9**
Créer un site Internet : ce qu'il faut savoir
-
- p. 24 • **MODULE 10**
Les associations, actrices de la lutte contre
les discriminations
-
- p. 26 • **MODULE 11**
Le cadre comptable de base
-
- p. 28 Calendrier
-
- p. 29 Fiche d'inscription
-
- p. 31 Modalités d'inscription et lieux de formation

ÉLABORER ET ÉVALUER UN PROJET

Avoir de bonnes intentions ne suffit pas pour « faire un bon projet ». Clarifier la finalité du projet, inscrire la démarche dans son contexte local et partenarial, prendre la juste mesure des besoins, identifier les problématiques sociales, définir les objectifs d'action, évaluer la faisabilité du projet : autant d'exigences d'un même processus nécessairement participatif.

« Faire projet », dans ces conditions, garantit la production d'effets sociaux durables et assure l'évaluation de leur performance.

■ AXES DE TRAVAIL

Élaborer le projet (journée 1)

- Un projet pour quels objectifs ?
- Quel territoire serait pertinent pour le projet ?
- Sur quel diagnostic est-il fondé ?
- Comment favoriser la participation des acteurs au projet ?
- Quelles problématiques ont été identifiées ?
- Quelles sont les conditions de mise en oeuvre et de réalisation d'un projet ?
- Quels supports utiliser pour animer son projet ?
- Cas pratiques à partir de projets proposés par les participants

Rendre intelligible le projet et préparer son évaluation (journée 2)

- Comment définir les objectifs d'action ?
- Comment évaluer la faisabilité du projet ?
- Comment décliner les stratégies de réalisation ?
- Quelles sont les étapes à suivre pour construire son projet ?
- Comment mesurer les résultats du projet, son impact et ses effets sociaux ?
- Comment construire un référentiel d'évaluation ?
- Cas pratiques à partir de projets proposés par les participants



OBJECTIFS

- Acquérir les principes de la méthodologie de projet
- Acquérir les principes et les critères d'évaluation d'un projet
- S'approprier les outils et les méthodes correspondants
- Repérer les conditions de réussite d'un projet et préparer son évaluation

Retour d'expériences (journée 3)

- Étude de cas pratiques présentés par les participants
- Quelles sont les difficultés rencontrées ?
- Quels retours au sein de son association ?
- Quels partenaires ont été contactés ?
- Les stratégies d'adaptation proposées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Déroulement de la formation :

- 2 journées seront consacrées au projet sous forme de séances plénières et de séances en demi-groupes pour l'étude des cas pratiques
- 1 journée sera consacrée à l'évaluation sous forme de séances plénières et de séances en demi-groupes.

→ **Ce module de formation sera très participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.**

INTERVENANTE

→ **Bénédicte HALBA**

Docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'IRIV (Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat)

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

Dates :

**Mardi 12, jeudi 14
et vendredi 22
novembre 2013**

Lieu :

**Salle de conférence
Maison départementale
de l'habitat
1 bd de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Evry**

Participation :

- 15 € pour les adhérents au CRPVE
- 30 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 00 32

GÉRER ET DÉVELOPPER SON ASSOCIATION : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE ALTERNATIVE ?

Face à des transformations importantes : besoins de professionnalisation croissants, nouvelles modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, baisse des financements publics..., les associations sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux enjeux. Fragilisées, elles doivent interroger leur projet associatif et penser leur activité autrement dans un contexte de crise où les mutations économiques et sociales déstabilisent leur modèle économique.

Ce module vise à former les acteurs associatifs au développement d'activités innovantes se référant à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

■ AXES DE TRAVAIL

Economie Sociale et Solidaire : de quoi parle-t-on ? (journée 1)

- Quelles représentations de l'Économie Sociale et Solidaire ont les acteurs associatifs ?
- Quels sont les principes fondateurs de l'ESS, ses caractéristiques et ses enjeux ?
- Mode d'emploi pour décrypter la future loi ESS
- Comment l'ESS peut-elle être un levier à la gestion et au développement de son activité associative ?
- Quelles sont ses limites ?

Retour et partage d'expériences (journée 2)

- Quelles sont les réflexions, sur le projet associatif, partagées entre professionnels, bénévoles, adhérents ?
- Quelles sont les pistes d'actions innovantes ?
- Quels sont les exemples de modèles associatifs alternatifs ?
- Quels sont les outils de l'Économie Sociale et Solidaire ?

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur l'Économie Sociale et Solidaire, ses fondements, ses caractéristiques et ses enjeux
- Évaluer les difficultés et les obstacles de son projet associatif et définir les ressources possibles
- Repérer un modèle économique alternatif et des outils de l'Économie Sociale et Solidaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas pratiques
- Ateliers en sous-groupes
- Retour sur site et partage d'expériences
- Ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

INTERVENANTS

- **Laurent THUVIGNON**
Entrepreneur solidaire
- **Claire DESCHAMPS**
Porteur de projet d'une ressourcerie



Module de formation proposé dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

Dates :

Vendredi 7 et
jeudi 13 février 2014

Lieu :

Salle de conférence
Maison départementale
de l'habitat
1 bd de l'Écoute-S'il-Pleut
91000 Evry

Participation :

- 10 € pour les adhérents au CRPVE
- 20 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 00 32

ORGANISER SA RECHERCHE DE FINANCEMENT ET DIVERSIFIER SES SOURCES

Les associations connaissent une profonde mutation de leur fonctionnement avec une concurrence de plus en plus vive et des financements publics en baisse.

Pour assurer leur pérennité, elles doivent diversifier leurs sources de financement, connaître les procédures des appels d'offre, sélectionner les ressources les plus appropriées à leur profil (locales, nationales, européennes) et évaluer leurs chances d'être retenues.

Ces deux journées de formation s'appuient sur les méthodes de recherche de financement (exemples concrets et explication des procédures) avec des questions/réponses, des débats et des échanges d'expériences.

■ AXES DE TRAVAIL

Organiser sa recherche de financement : les étapes à suivre (journée 1)

- Savoir identifier les financeurs potentiels (réseau de personnes ressources)
- Quel choix des soutiens publics ou privés au monde associatif ?
- Savoir trouver le niveau d'intervention le plus approprié à son action
- Quel niveau d'intervention (local, régional, national, européen) ?
- Comprendre le rôle et les attentes des financeurs
- Savoir identifier et comprendre les procédures pour financer son association (appels d'offre)
- Comprendre et appliquer les étapes d'une recherche de financements au niveau national : l'exemple du dossier COSA

Mobiliser les fonds européens (journée 2)

- Comprendre et appliquer les étapes d'une recherche de financements au niveau européen
- Savoir remplir un dossier de demande de financements
- Apprendre à suivre, contrôler et présenter ses résultats
- Savoir anticiper les éléments à fournir en appui pour justifier de son action (liste des résultats attendus)



OBJECTIFS

- Diversifier ses financements associatifs
- Sélectionner les sources de financement les plus appropriées au profil de son association et à son projet
- Connaître les procédures (appels d'offre ouverts aux associations)
- Comprendre les méthodes de recherche de financements (publics et privés)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Démarche semi-directive :**
mise en situation des stagiaires pour les amener à comprendre les règles administratives et financières à suivre
- **Dynamique de groupe :**
échanges d'expériences et de bonnes pratiques à partir de cas concrets (dossiers soumis et acceptés)
- **Démarche participative :**
travail en petits groupes avec restitution en plénière

INTERVENANTE

- **Bénédicte HALBA**
Docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'IRIV (Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat)

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

Dates :

**Lundi 20 et
mardi 21 janvier
2014**

Lieu :

**Salle de conférence
Maison départementale
de l'habitat
1 bd de l'Ecoute-S'il-Plout
91000 Evry**

Participation :

- 10 € pour les adhérents au CRPVE
- 20 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 00 32

AMÉLIORER SA MAÎTRISE DES OUTILS BUREAUTIQUES

Une « suite bureautique » désigne un ensemble de logiciels qui aident à la création de documents. La suite bureautique « Microsoft Office » permet, entre autres, de rédiger des courriers bien présentés avec Word, de créer des présentations percutantes avec PowerPoint, de concevoir des tableaux de calculs et des graphiques avec Excel.

Cependant, malgré toutes ces possibilités, les utilisateurs n'emploient fréquemment que quelques options de base, passant à côté d'une utilisation optimale de ces logiciels.

Ce module de formation permettra aux participants de progresser dans leurs usages des logiciels Word, PowerPoint et Excel.

■ AXES DE TRAVAIL

Améliorer sa maîtrise du logiciel Word (journée 1*)

- Réaliser plus facilement et plus rapidement des documents bien présentés
- Programmer la mise en page de documents pour gagner du temps
- Créer et publier des modèles et formulaires pour faciliter l'organisation du travail d'équipe
- Apprendre à travailler à plusieurs autour d'un même document
- Créer un mailing ciblé
- Insérer des liens hypertextes pour activer :
 - ❖ des pages web
 - ❖ des fichiers
 - ❖ des adresses e-mail

Améliorer sa maîtrise du logiciel PowerPoint (journée 2*)

- Optimiser son temps pour réaliser des présentations percutantes
- Concevoir et structurer une présentation
- Donner une forme à ses présentations
- Apprendre à importer des éléments Excel (tableaux et graphiques)
- Insérer et modifier des éléments extérieurs : images et schémas
- Animer des présentations de manière personnalisée pour plus de dynamisme



OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques sur les fonctions avancées les plus utiles de Word, Excel et PowerPoint
- Développer sa pratique des outils bureautiques

Améliorer sa maîtrise du logiciel Excel (journée 3*)

- Maîtriser les fonctions indispensables d'Excel :
 - ❖ les tableaux croisés dynamiques
 - ❖ les filtres
 - ❖ les sous-totaux
- Programmer et apprendre à mieux optimiser ses tableaux
- Découvrir des méthodes simples de gestion de factures et de dépenses
- Apprendre à gérer des plannings (projets, congés, formation...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques pratiques
- Travail à partir d'exemples concrets
- Conseils méthodologiques
- Élaboration de documents (en sous-groupe)

INTERVENANT

→ Eric-Charly JOSEPH

Animateur, formateur informatique et multimédia, association EM@, Athis-Mons

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

Dates :

**Lundi 13, mardi 14
et mercredi 15
janvier 2014**

Lieu :

**Association EM@
18 rue des Carneaux
91200 Athis-Mons**

Participation :

- 15 € pour les adhérents au CRPVE
- 30 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 00 32

* La participation à la formation complète n'est pas obligatoire. Il est possible de suivre uniquement la ou les journées qui vous intéresse(nt).

QUELS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT POUR LES ASSOCIATIONS ?

Le secteur associatif, fragilisé par la crise, est confronté à des enjeux de transformation importants.

Dans ce contexte, où les mutations économiques et sociales déstabilisent leur modèle économique, les associations se doivent de réinterroger fréquemment leurs projets, afin de l'inscrire dans la durée.

Ce module vise à questionner les participants sur les besoins d'accompagnement et de financement des structures associatives.

■ AXES DE TRAVAIL

Les problématiques associatives

- **Les besoins d'accompagnement des associations en matière :**
 - de projets de développement
 - de réorganisation
 - de communication
 - de gestion

- **Les besoins de financement des associations connaissant la faiblesse de leurs fonds propres et la trésorerie déficitaire qui, très souvent, les caractérisent**

- **Réflexions partagées avec les professionnels sur leurs problématiques associatives**



OBJECTIFS

- Prendre conscience des mutations du secteur associatif et de ses besoins d'accompagnement
- Prendre connaissance d'outils d'accompagnement dédiés aux associations
- Prendre connaissance d'outils de financement dédiés aux associations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Organisé sous forme d'atelier, ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

INTERVENANTS

→ Carl GÜDEL

Délégué Education et Territoires
Ligue de l'Enseignement de l'Essonne

→ Tifenn PRADES

Chargée de mission Economie Sociale et Solidaire,
Essonne Active

Cet atelier est construit en partenariat avec Essonne Active et la Ligue de l'Enseignement

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

1/2 journée de 13h45 à 17h

Date :

Lundi 16 décembre 2013

Lieu :

Salle de conférence
Maison départementale de l'habitat
1 bd de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Evry

Participation :

Formation gratuite

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 00 32

COMMENT COMMUNIQUER SUR SON ASSOCIATION, SES ACTIVITÉS, SON PROJET ?

Communiquer sur son association et ses activités demande avant toute chose de définir ses objectifs, ses outils et son public.

Tout professionnel doit conjuguer en permanence « l'art et la manière ». Aux techniques de son métier, il doit intégrer des techniques de communication permettant d'accomplir ses missions avec plus d'aisance et d'efficacité.

Comment adapter sa communication à des publics diversifiés ? Comment intervenir en toutes circonstances ?

Cette formation vise à travailler la stratégie et la forme de la communication afin de renforcer la qualité du contenu du message, tant à l'écrit qu'à l'oral.

■ AXES DE TRAVAIL

Principes et techniques de communication (journée 1)

→ Définir la stratégie de communication de son association

- La définition des concepts clefs liés à la communication associative
- Les phases constituant une stratégie de communication
- La formalisation d'une stratégie de communication
- Valeurs, identité et image : définitions et apports dans le cadre de la communication externe
- Les messages formulés et les outils à utiliser en fonction des cibles et des objectifs

→ L'analyse des outils existants

- Analyser la situation de communication en amont
- Faire un état des lieux des supports, des outils utilisés et des actions sur le terrain
- Etudier les spécificités, atouts et contraintes des différents supports de communication

La communication orale sur son projet (journée 2)

- Identifier ses attitudes verbales de communication pour mieux communiquer
- Prendre connaissance des techniques d'écoute active
- Savoir préparer une intervention à l'oral
- Savoir analyser son comportement face aux interlocuteurs avec l'utilisation de l'attitude d'assertivité (la méthode DESC)



OBJECTIFS

- Connaître les principes de la communication professionnelle et institutionnelle
- Savoir déterminer une stratégie de communication en rapport avec ses activités
- Savoir parler de son association, de ses activités et de ses projets
- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral sur son association, ses activités et ses projets

La communication écrite sur son projet, ses activités (journée 3)

→ Communiquer sur son projet à travers les principaux écrits au sein de son association

- Les différents documents écrits, le contexte d'utilisation, leurs points communs et spécificités
- L'utilisation des différents documents en fonction de la demande, du destinataire, de l'objectif
- Les spécificités et principes de l'écrit professionnel

→ Les principes de structuration et de rédaction d'un écrit professionnel

- Les caractéristiques de l'écrit professionnel en milieu associatif
- La structuration des informations et l'élaboration d'un plan écrit
- Le choix d'un vocabulaire et d'une syntaxe adaptés à l'écrit professionnel associatif

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exemples et exercices pratiques
- Conseils méthodologiques
- Échanges d'expériences professionnelles

INTERVENANT

- **Marc PEYRET**
Consultant et formateur, Excellens Formation

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

Jeudi 16, vendredi 17 et jeudi 30 janvier 2014

Lieu :

**Salle de conférence
Maison départementale de l'habitat
1 bd de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Evry**

Participation :

- 15 € pour les adhérents au CRPVE
- 30 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 00 32

CREER SES OUTILS DE COMMUNICATION VISUELLE NUMERIQUE

Communiquer permet à une association de véhiculer des messages, avoir une identité visuelle et un style graphique propres. C'est une garantie qui permet d'être identifié à travers un certain nombre de valeurs (logo, affiche...).

Des logiciels tels que Photoshop ou Illustrator sont des incontournables lorsqu'il s'agit d'élaborer une communication visuelle numérique. Cependant, des solutions alternatives gratuites existent. Cette formation permettra aux participants d'acquérir les éléments de connaissance nécessaires à l'utilisation de ces logiciels afin de concevoir des outils de communication numérique.

■ AXES DE TRAVAIL

Traiter une image, une photo avec Gimp (journée 1)

→ Configurer le logiciel Gimp

- Les préférences du logiciel
- Les formats d'image

→ Acquérir les bases pour la correction d'une photo, d'une image

- Les filtres pour améliorer l'image, la couleur, le contraste
- Retoucher une photo, une image
- Rajouter du fond, éliminer les éléments indésirables

→ Publier vers Inkscape, le web et sur papier

- L'impression papier vers PDF
- L'impression papier vers word
- Publication sur le web
- Publier vers Inkscape

Élaborer des outils de communication avec Inkscape (journée 2)

→ Connaître les bases du logiciel Inkscape

- Présentation de l'environnement
- Les formats d'image

→ Savoir dessiner des formes géométriques et les fusionner

- Créer une typographie
- Dessiner un logo



OBJECTIFS

- Développer ses connaissances en termes de conception graphique
- Maîtriser les bases de la mise en page
- Maîtriser les fonctionnalités des logiciels Gimp et Inkscape
- Concevoir un outil de communication numérique

→ Transformer les parties d'un dessin

- Transformation d'une image en insérant des images, des photos, un logo...

→ Créer une affiche ou un flyer

→ Publier vers Inkscape, le web et sur papier

- L'impression papier vers PDF
- L'impression papier vers word
- Publication sur le web
- Publier vers Gimp

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Travail individuel sur ordinateur et Internet

→ Recherche et élaboration graphique

→ Conseils graphiques

■ INTERVENANT

→ Eric-Charly JOSEPH

Animateur, formateur informatique et multimédia, association EM@, Athis-Mons

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

Dates :

Lundi 3 et mardi 4 février 2014

Lieu :

**Association EM@
18 rue des Carneaux
91200 Athis-Mons**

Participation :

- 10 € pour les adhérents au CRPVE
- 20 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 00 32

OUTILS ET TECHNIQUES DU MANAGEMENT ASSOCIATIF

Les responsables associatifs sont confrontés aux problématiques du management des salariés. Cette composante est rendue complexe par la diversité des statuts des salariés et la cohabitation entre professionnels et bénévoles. La professionnalisation des associations a, par ailleurs, engendré une mutation des sources d'investissement personnelles qui ne relèvent plus aujourd'hui de la vocation ou du militantisme. La structuration des associations induit des attentes et des comportements nouveaux chez les salariés (reconnaissance de leurs droits, valorisation de leur investissement, etc.)

Dans un contexte économique et financier parfois difficile, le maintien des équipes et des compétences au sein d'une association passe souvent par une réelle politique de gestion des ressources humaines et un management efficace.

■ AXES DE TRAVAIL

Les fondamentaux du management moderne et les méthodes du management de proximité (journée 1)

→ Le positionnement et le rôle du manager

- La relation du manager avec sa hiérarchie
- Le cœur de la pratique managériale : l'équipe
- La notion d'autorité
- Les deux dimensions du management : organisation et relation

→ L'identification et l'adaptation de son style de management

- Les styles de management
- Les styles de décision
- Les conséquences pour l'organisation (résultats, relations)
- L'adaptation se fait en tenant compte de l'autonomie

→ La définition et la déclinaison des objectifs

- Pourquoi des objectifs ?
- Qu'est-ce qu'un objectif ?
- Les étapes clés du processus de fixation des objectifs collectifs et sa traduction en plans d'actions
- Des objectifs collectifs aux objectifs individuels

→ L'identification et le maintien des motivations

- Ce que j'attends de mon équipe/mes collaborateurs
- Ce que les agents attendent de moi
- Les différentes théories de la motivation
- La motivation par la relation managériale



OBJECTIFS

- Connaître le positionnement et le rôle de manager
- Identifier son style de management
- Adapter sa pratique managériale au profil de ses collaborateurs
- Savoir définir des objectifs
- Identifier les leviers de la motivation
- Connaître les différents outils du manager

Les outils du manager (journée 2)

→ Les différents outils du manager

→ Les techniques d'animation individuelles : les entretiens

- La conduite d'un entretien de motivation ou de re-motivation et de valorisation
- La conduite d'un entretien de recadrage
- La conduite de l'entretien d'évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Apports de méthode

→ Étude de cas pratiques

→ Échanges avec les participants

INTERVENANT

→ **Alain LADSOUS**

Consultant et formateur, Excellens Formation

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

Lundi 10 et mardi 11 février 2014

Lieu :

Chambre de Commerce et d'Industrie
2 cours Monseigneur Roméro
91000 Evry

Participation :

- 10 € pour les adhérents au CRPVE
- 20 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 00 32

CRÉER SON SITE INTERNET : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Communiquer sur son association et ses activités devient une nécessité pour les structures associatives. Le web constitue aujourd'hui un outil dont les acteurs semblent ne plus pouvoir faire l'économie dans une société globalisée où le flux d'images et d'actualités est constant. Au-delà d'une vitrine, la communication « sur la toile » est un levier au développement de l'activité associative dans l'objectif de se faire connaître et de valoriser ses actions.

Ce module vise à former les acteurs associatifs à la connaissance technique d'une page web et à la construction de son projet web.

■ AXES DE TRAVAIL

Organisation d'un site Internet (journée 1)

→ Qu'est-ce qu'un site Internet performant ?

- Analyse de sites sélectionnés
- Repérage des éléments « phares » d'une page d'accueil
- Comportements de l'internaute

→ Le projet web de son association

- Définir son projet web
- Quelle méthodologie adopter afin de construire son projet web ?

Présentation des éléments de base d'une page web (journée 2)

→ Qu'est-ce qu'une page web ?

- Structure d'une page web
- Présentation du langage Html
- Démonstration sur le logiciel Dreamweaver
- Contraintes et connaissances techniques à intégrer (logiciels complémentaires, charte graphique, feuille de style CSS)
- Texte graphique, texte vectoriel, texte Html

→ Comment organiser la navigation au sein d'un site Internet ?

- Le plan du site, le menu
- L'articulation entre les pages
- La hiérarchisation des différents éléments



OBJECTIFS

- Clarifier la communication sur Internet
- Acquérir des connaissances techniques et connaître les éléments de base d'une page web
- Acquérir des connaissances sur la navigation sur Internet
- Réfléchir à la structure (arborescence) de son site Internet et à son organisation (charte graphique, contenus)
- Repérer des outils web permettant l'élaboration d'un site Internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas pratiques
- Ateliers en sous-groupes
- Échanges avec les participants
- Ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

INTERVENANT

- **Eric-Charly JOSEPH**
Animateur, formateur informatique et multimédia,
association EM@, Athis-Mons

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

Dates :

Lundi 10 et mardi 11 mars 2014

Lieu :

**Association EM@
18 rue des Carneaux
91200 Athis-Mons**

Participation :

- 10 € pour les adhérents au CRPVE
- 20 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 00 32

LES ASSOCIATIONS, ACTRICES DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les associations de quartiers sont en première ligne dans la prévention et la lutte contre les discriminations car ce sont elles qui accueillent et écoutent les victimes. Cependant, les discriminations sont des phénomènes difficiles à cerner, encore trop souvent confondues avec le racisme, le harcèlement ou les situations de violences.

Malgré leur omniprésence dans les discours depuis une dizaine d'années, les démarches de prévention des discriminations et les recours sont insuffisamment connus par le milieu associatif.

Cette formation propose de clarifier les concepts, de s'appropriier les leviers d'actions et les outils juridiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations.

■ AXES DE TRAVAIL

Les définitions de la prévention et la lutte contre les discriminations

- Que signifient « discrimination », « ségrégation », « discrimination systémique », « stigmatisation », « préjugés », « stéréotypes » ?
- Quelle est la différence entre discrimination et racisme ? Entre discrimination et harcèlement ?
- Quelle est la différence entre discrimination et violences faites aux femmes ?

Les différents types de discrimination

- Quelles situations correspondent aux discriminations directe, indirecte ou systémique ?

Les 19 critères de discrimination définis par la loi

Les domaines dans lesquels s'exercent les discriminations

- Education, emploi, logement, services publics, biens et services

Les cadres juridiques, européen et français, relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations

Le Défenseur des droits : un recours à connaître

- Son fonctionnement ?
- Ses missions ?
- Comment le saisir ?

Les permanences des délégués du Défenseur des droits en Essonne



OBJECTIFS

- Acquérir des repères conceptuels et pratiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Connaître les leviers d'action dans la prévention et la lutte contre les discriminations
- Connaître les outils juridiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations

■ PRÉSENTATION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Base de données filmographique « Regards pluriels : une sélection de films sur les discriminations »
- Outils ludiques
- Publications

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation d'outils de sensibilisation à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Recueil d'expériences, échanges de pratiques et questionnements en petits groupes
- Apports théoriques
- Analyse de séquences de films traitant de la lutte contre les discriminations

■ INTERVENANTS

- **Anne-Claire BACHET**
Responsable du pôle qualification/formation, CRPVE
- **Floryd MBAKATA**
Président de l'association Réagir (91)

■ **Publics concernés :**

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

■ **Durée :**

1 journée de 9h15 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE).

■ **Date :**

Jeudi 3 avril 2014

■ **Lieu :**

**Salle de conférence
Maison départementale
de l'habitat
1 bd de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Evry**

Participation :

- 5 € pour les adhérents au CRPVE
- 10 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations :
01 64 97 00 32

LE CADRE COMPTABLE DE BASE

Le monde associatif traverse une phase de mutation sans précédent. Autrefois acteur atypique de la société française, le tissu associatif est devenu, en quelques années, un partenaire à part entière du développement économique et social.

Cette mutation porte tant sur les aspects fiscaux et réglementaires que sur la place prise, désormais, par les associations dans la vie publique.

Il s'agit donc d'entamer un processus de professionnalisation et de modernisation des associations.

La spécificité des animations et des activités de ces structures nécessite une gestion particulière et augmente considérablement la difficulté de leur gestion comptable et administrative.

■ AXES DE TRAVAIL

Comprendre les concepts comptables (1/2 journée)

- Découvrir le contexte et la diversité des situations
- Comprendre les fonctions des cinq systèmes d'informations financières
- Différencier les rôles des acteurs et des lecteurs des informations financières
- Apprendre à lire un bilan et un compte de résultat
- Comprendre les limites des systèmes comptables

Construire des outils de gestion simples et efficaces (1 journée en demi-groupe)

- Suivre les comptes bancaires et construire le budget de trésorerie
- Suivre le paiement des factures et l'encaissement des subventions
- Découvrir des exemples de construction budgétaire simples et rigoureux
- Surveiller son équilibre économique et contrôler son budget
- Percevoir l'intérêt des systèmes d'alerte et de reporting efficaces
- Mettre en place son tableau de bord

Élaborer son cahier des charges (1/2 journée)

- Définir ses attentes en matière d'informations économiques
- Partager les responsabilités entre les différents acteurs
- Garantir la pertinence du système et la permanence des méthodes
- Gérer les informations ayant un caractère pluriannuel
- Choisir ses éléments de « reporting » et partager judicieusement les données
- Connaître les limites de ce système d'informations



OBJECTIFS

- Connaître les concepts comptables et découvrir des systèmes de gestion
- Construire des outils de gestion adaptés aux particularités associatives
- Améliorer son système d'informations financières

PRÉ-REQUIS

- Avoir des connaissances de base d'Excel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démarche semi-directive : aiguillage des stagiaires pas à pas pour les amener vers la découverte des différents systèmes de gestion financière envisageables
- Démarche participative : permettre l'autonomisation progressive des stagiaires
- Échanges d'expériences et bonnes pratiques

INTERVENANTE

- Catherine PELLEGRIN
Chef de mission, cabinet Euro Compta Finance

A NOTER

Dates	Horaires	Répartition
Mardi 13 mai	13h45 - 17h	tous les participants
Mercredi 14 mai	9h15 - 17h	demi-groupe
Jeudi 15 mai	9h15 - 17h	demi-groupe
Lundi 19 mai	13h45 - 17h	tous les participants

au choix



Chaque stagiaire devra se munir d'un ordinateur portable pour la journée de formation en demi-groupe.
Possibilité de prêt sur réservation en nombre limité.

Publics concernés :

Dirigeants, salariés et bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

1 journée en demi-groupe de 9h15 à 17h et 2 demi-journées de 13h45 à 17h

(repas non pris en charge par le CRPVE).

Dates :

Mardi 13, mercredi 14 ou jeudi 15 mai et lundi 19 mai 2014

Lieu :

Chambre de Commerce et d'Industrie
2 cours Monseigneur Roméro
91000 Evry

Participation :

- 10 € pour les adhérents au CRPVE
- 20 € pour les non adhérents au CRPVE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- remplir la fiche jointe au catalogue page 29
- Plus d'informations : 01 64 97 00 32

CALENDRIER

Titres	Durée	Dates
Module 1 Élaborer et évaluer un projet	3 journées de 9h15 à 17h	Mardi 12, jeudi 14 et vendredi 22 novembre 2013
Module 2 Gérer et développer son association : l'Économie Sociale et Solidaire, une alternative ?	2 journées de 9h15 à 17h	Vendredi 7 et jeudi 13 février 2014
Module 3 Organiser sa recherche de financement et diversifier ses sources	2 journées de 9h15 à 17h	Lundi 20 et mardi 21 janvier 2014
Module 4 Améliorer sa maîtrise des outils bureautiques	3 journées de 9h15 à 17h	Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 janvier 2014
Module 5 Quels besoins d'accompagnement et de financement pour les associations ?	1/2 journée de 13h45 à 17h	Lundi 16 décembre 2013
Module 6 Comment communiquer sur son association, ses activités, son projet ?	3 journées de 9h15 à 17h	Jeudi 16, vendredi 17 et jeudi 30 janvier 2014
Module 7 Créer ses outils de communication visuelle numérique	2 journées de 9h15 à 17h	Lundi 3 et mardi 4 février 2014
Module 8 Outils et techniques du management associatif	2 journées de 9h15 à 17h	Lundi 10 et mardi 11 février 2014
Module 9 Créer son site Internet : ce qu'il faut savoir	2 journées de 9h15 à 17h	Lundi 10 et mardi 11 mars 2014
Module 10 Les associations, actrices de la lutte contre les discriminations	1 journée de 9h15 à 17h	Jeudi 3 avril 2014
Module 11 Le cadre comptable de base	1 journée et 2 demi- journées	Mardi 13 mai, mercredi 14 ou jeudi 15 mai et lundi 19 mai 2014

➔ **Inscription obligatoire**

Nom..... Prénom.....
 Fonction..... Association.....
 Adresse..... Code postal.....
 Ville..... Tél.....
 E-mail.....

COCHEZ LA (LES) CASE(S) CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX

Modules de formation	Tarif	Dates	Choix
Module 1 Élaborer et évaluer un projet	Adhérents 15€ Non adhérents 30€	Mardi 12, jeudi 14 et vendredi 22 novembre 2013	<input type="checkbox"/>
Module 2 Gérer et développer son association : L'Économie Sociale et Solidaire, une alternative ?	Adhérents 10€ Non adhérents 20€	Vendredi 7 et jeudi 13 février 2014	<input type="checkbox"/>
Module 3 Organiser sa recherche de finance- ment et diversifier ses sources	Adhérents 10€ Non adhérents 20€	Lundi 20 et mardi 21 janvier 2014	<input type="checkbox"/>
Module 4 Améliorer sa maîtrise des outils bureautiques	Adhérents 15€ Non adhérents 30€	Lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 janvier 2014	<input type="checkbox"/>
Module 5 Quels besoins d'accompagnement et de financement pour les associations ?	Gratuit	Lundi 16 décembre 2013	<input type="checkbox"/>
Module 6 Communiquer sur son association, ses activités, son projet ?	Adhérents 15€ Non adhérents 30€	Jeudi 16, vendredi 17 et jeudi 30 janvier 2014	<input type="checkbox"/>
Module 7 Créer ses outils de communication visuelle numérique	Adhérents 10€ Non adhérents 20€	Lundi 3 et mardi 4 février 2014	<input type="checkbox"/>
Module 8 Outils et techniques du management associatif	Adhérents 10€ Non adhérents 20€	Lundi 10 et mardi 11 février 2014	<input type="checkbox"/>
Module 9 Créer son site Internet : ce qu'il faut savoir	Adhérents 10€ Non adhérents 20€	Lundi 10 et mardi 11 mars 2014	<input type="checkbox"/>
Module 10 Les associations, actrices de la lutte contre les discriminations	Adhérents 5€ Non adhérents 10€	Jeudi 3 avril 2014	<input type="checkbox"/>
Module 11 Le cadre comptable de base	Adhérents 10€ Non adhérents 20€	Mardi 13 mai, mercredi 14 ou jeudi 15 mai et lundi 19 mai 2014	<input type="checkbox"/>

TOTAL :€



**FICHE D'INSCRIPTION
À RETOURNER**



À DÉCOUPER

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **L'inscription préalable est obligatoire.**
- **Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du règlement. Une confirmation par mail vous sera envoyée.**
- **Modalités de règlement :**
 - Chèque (à libeller à l'ordre du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne)
 - Virement (RIB : Crédit Coopératif de Courcouronnes - Banque : 42559 - Guichet : 00024 - Compte : 41020003084 - Clé : 11)
- **La fiche d'inscription (page 29) est à retourner impérativement :**
 - par courrier au : Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne - Maison Départementale de l'Habitat Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry
 - ou par fax au : 01 64 97 00 33
 - ou par mail : formation@crpve91.f

IMPORTANT À SAVOIR

- Chaque formation doit être suivie dans son intégralité.
- Les repas du midi ne sont pas pris en charge par le CRPVE.
- Tout désistement à une formation doit impérativement être signalé au CRPVE par téléphone au 01 64 97 00 32 ou par mail (formation@crpve91.fr).

LES LIEUX DE FORMATION

- **Modules 1, 2, 3, 5, 6 et 10**
Maison départementale de l'habitat
1 boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut
91000 Évry
- **Modules 4, 7 et 9**
Association EM@
18 rue des Carneaux
91200 Athis-Mons
- **Modules 8 et 11**
Chambre de Commerce et d'Industrie
2 cours Monseigneur Roméro
91000 Évry

CONTACT

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison Départementale de l'Habitat
Boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Évry

Tél. : 01 64 97 00 32

Plus d'informations sur :
www.crpve91.fr

Information et inscription aux formations

Tél. : 01 64 97 00 32

Fax : 01 64 97 00 33

formation@crpve91.fr

Association soutenue par :

